

Le Petit Journal

Bulletin municipal n°65

Septembre 2014

Saint-Lambert-des-Bois - 78470



VOTRE AGENDA

- **Samedi 6 Septembre,**
11h à 14h :
Inscriptions à l'Association Sportive
- **Samedi 20 Septembre :**
Fête de Saint-Lambert, Le thème sera l'Espagne !
- **Prochain Conseil municipal le 2 octobre**

SOMMAIRE

- **Le mot du Maire**
- **Actualités du conseil municipal**
- **Evènements et vie des associations**
- **Informations locales**
- **État civil**



Mairie : 13 rue de la Mairie

Tél : 01 30 43 77 25 – Fax : 01 30 60 97 99

**Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h30
1^{er} samedi du mois, de 9h à 11h30 (hors vacances scolaires)**

www.saintlambertdesbois.fr

N'hésitez pas à consulter les tableaux d'affichage de la Mairie.

Le mot du maire

Chères Saint-Lambertoises, chers Saint-Lambertois,



Après un taux exceptionnel de participation aux élections municipales, et je vous renouvelle mes remerciements pour votre confiance, notre commune se distingue à nouveau pour les élections européennes. C'est un signe fort qui traduit votre engagement pour les choix de votre avenir. C'est cet avenir que nous avons à construire ensemble.

Toute l'équipe est au travail depuis cinq mois pour poursuivre les dossiers en cours ou ouvrir les chantiers sur lesquels nous nous étions engagés.

La rue des champs a été entièrement refaite d'ici mi-juillet après l'enfouissement du collecteur de l'assainissement de la Brosse.

Le rond-point entre la RD91 et RD46 verra le jour d'ici la fin de l'année, les travaux débutant en septembre après 8 années d'effort.

Le projet d'assainissement du village a été présenté à la commission ad hoc par le SIAHVY. Le dossier prend forme. Nous en reparlerons plus en détail à la rentrée.

Le dossier sur les rythmes scolaires, dossier empoisonné s'il en est, a pu avancer en se rapprochant de la mairie de Dampierre qui pourra accueillir le mercredi après-midi dans ses structures de garde, des enfants de Saint-Lambert-des-Bois.

Pour l'avenir de notre commune, nous devons aussi réfléchir à l'avenir de notre future intercommunalité. En effet notre organisation actuelle ne pourra pas perdurer notamment si la loi nous y oblige. Ce n'est pas actuellement à l'ordre du jour, mais il faut se préparer.

Pour ma part, j'ai la conviction qu'il faudra voir « plus grand » si nous voulons avoir plus de transports, le très haut débit plus rapidement entre autres, et la mise en commun de moyens dans un contexte de réduction des aides de l'état sans hausse des taxes locales.

En tout état de cause, c'est vous qui déciderez du choix à faire.

Je vous rappelle que la plupart des commissions sont ouvertes, alors n'hésitez pas à participer à la construction des projets de votre commune qui vous tiennent à cœur.

En attendant de se retrouver toutes et tous à la fête du village le vingt septembre, j'espère que vous avez passé de bonnes vacances et je vous souhaite une très bonne rentrée.

Votre maire
Bernard GUEGUEN

Vos conseillers municipaux

 Danielle Tacyniak 1 ^{er} maire adjoint	 Frédéric Gouby 2 ^{ème} maire adjoint	 Beatrice Guibert 3 ^{ème} maire adjoint	 Oliver Hänel Conseiller Municipal	 Claire Colin Conseillère Municipale
 Jean-Marie Chartier Conseiller Municipal	 Pierre Humeau Conseiller Municipal	 Evelyne Rosay-Boyeux Conseillère Municipale	 Patrick Merhand Conseiller Municipal	 Jasmine Flament Conseillère Municipale



Commissions communales et extra communales

Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)

CCHVC	B. Guéguen - Délégué Communautaire D. Tacyniak - Déléguée Communautaire
--------------	----------------------------------------------------------------------------

Commissions communales

Le Maire, Bernard GUEGUEN, est le Président de toutes les commissions communales.

Ces Commissions sont animées par les Conseillers Municipaux selon l'organisation suivante.

Travaux et Environnement	D. Tacyniak (Vice-Présidente), JM. Chartier, J. Flament, O. Hänel
Finances	E. Rosay (Vice-Présidente), J. Flament, D. Tacyniak
Information Communication	P. Humeau (Vice-Président), B. Guibert, D. Tacyniak
Sports	F. Gouby (Vice-Président), J.M. Chartier, P. Merhand
Culture	C. Colin (Vice-Présidente), B. Guibert, E. Rosay
Assainissement	O. Hänel (Vice-Président), J.M. Chartier, D. Tacyniak
Jumelage	B. Guibert (Vice-Présidente), O. Hänel, P. Humeau, C. Colin
Enfance	F. Gouby (Vice-Président), J. Flament, P. Humeau, D. Tacyniak
Appel d'Offres	Titulaires : P. Merhand, E. Rosay, D. Tacyniak, Suppléants : P. Humeau, Oliver Hänel, J. Flament
CCAS	P. Humeau (Vice-Président), C. Colin, F. Gouby, B. Guibert
Caisse des Écoles	P. Humeau (Vice-Président), J. Flament, F. Gouby

Syndicats

SIVOM - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple	Titulaires – J.M. Chartier, D. Tacyniak
SIRYAE - Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction d'Eau	Titulaire – O. Hänel Suppléant – B. Gueguen
SIEED - Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets de la région de Montfort l'Amaury et de Houdan	Titulaires – P. Humeau, B. Guibert
SIAHVV - Syndicat Intercommunal de l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette	Titulaires – B. Gueguen, O. Hänel Suppléants – D. Tacyniak, J.M. Chartier

Parc Naturel Régional (PNR)

PNR	Titulaire – B. Gueguen, Suppléant – P. Merhand
Délégués Communaux aux thématiques du Parc Naturel Régional :	
Agriculture forêt	P. Merhand
Biodiversité et environnement	B. Gueguen, Oliver Hänel
Communication et animation	B. Guibert, P. Humeau
Développement économique et énergie	D. Tacyniak
Education à l'environnement et au territoire	F. Gouby
Patrimoine culture	P. Merhand, C. Colin, E. Rosay
Architecture, urbanisme habitat et paysage	C. Colin, P. Merhand, B. Guibert
Tourisme, liaisons douce, déplacements durables	E. Rosay, P. Humeau



Quels travaux pour Saint-Lambert-des-Bois ?

➤ Les travaux à la Brosse

Les travaux de réfection de voirie rue des Champs ont commencé le 10 juin 2014 et ont duré cinq semaines. Ceci finalise le raccordement de la Brosse au collecteur intercommunal de la « Goutte d'Or » pour l'assainissement collectif. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA qui a gagné l'appel d'offres.

Les riverains ont enfin retrouvé une vie normale avec une belle chaussée toute neuve !

➤ Les travaux de sécurisation RD91-RD46 : rond-point

Le carrefour RD91/RD46 est très accidentogène, tout le monde le reconnaît, y compris le Conseil Général, le Parc Naturel Régional, la Direction des Sites, les Bâtiments de France, etc., et la commune se bat depuis plusieurs années pour qu'un aménagement sécuritaire soit réalisé.

Après des mois de discussions et l'étude de plusieurs projets (dont ceux d'un « tourne-à-gauche », de mise en place de feux, etc.), la Commission des Sites a finalement préconisé la réalisation d'un rond-point qui permet de concilier tous les critères :

- sécurisation des piétons, cyclistes et automobilistes,
- fluidification de la circulation et accès facilité entre les RD91 et RD46 dans les deux sens,
- respect du patrimoine et du site,
- contraintes techniques.

Remercions notre ancien maire, Jean-Pierre le Métayer, qui a su résister face aux différentes propositions et critiques afin que cette décision soit prise.

L'accord de l'Architecte des Bâtiments de France et du Préfet nous est parvenu le 12 juin 2014.

Le Conseil Général nous transmettra bientôt le plan définitif qui sera consultable sur le site de la Commune et devrait commencer les travaux en septembre 2014.

➤ Le Contrat Rural

Les travaux d'entretien de notre patrimoine sont largement subventionnés par le Conseil Général et le Conseil Régional au travers du « Contrat Rural » et vont couvrir pour cet exercice :

- Le ravalement de la mairie et les accès pour les handicapés.
- La réfection des allées du cimetière.
- Le chauffage de l'église.
- La réfection du toit du manoir.

Les subventions, attendues depuis longtemps, sont maintenant disponibles et les travaux pourront commencer prochainement.

➤ Les autres projets en cours à la Commission Travaux

La commission s'est réunie plusieurs fois pour établir la liste des travaux à réaliser et établir les priorités pour les prochaines semaines. Les principaux projets à l'étude en ce moment concernent :

- Les **liaisons douces**, afin de relier facilement la Brosse et le Village. Une réflexion est mise en place pour étudier le chemin le plus adapté pour réaliser ce projet. Des subventions peuvent être accordées par le PNR.
- Les **aménagement routiers et la sécurité** :
 - Sur les routes départementales, les travaux sécuritaires nécessitent l'accord de la Préfecture. Cela concerne la RD91 à la Brosse comme au Village, ainsi que la RD46, même à l'intérieur du bourg.
 - Sur la RD91, la Brosse est considérée par le Conseil Général comme un « lieu-dit », ce qui explique les panneaux mis en place depuis peu. En effet, la RD91, à cet endroit, n'encadre pas le hameau qui est d'un côté de la route, l'autre côté étant occupé par des terres agricoles.Afin de rappeler la limitation de vitesse à 70 km/h, nous envisageons la mise en place de cinémomètres (indicateurs de vitesse relevée).

Nous avons aussi demandé de renforcer la fréquence des contrôles radars effectués par la Gendarmerie.

- En ce qui concerne **le bruit de la RD91 à la Brosse**, le seuil tolérable au-dessus duquel des travaux sont envisageables par le Conseil Général est de 65 dB, mesures prises sur des façades de maison de jour entre 8h et 20h. Nous examinons comment, à l'échelle communale, procéder à des premières mesures. Le revêtement routier est récent et le Conseil Général n'envisage pas de le remplacer dans l'immédiat.
- « **Bien vivre ensemble** », nous étudions pour cette année : les installations de bancs à la Brosse et au Village, la mise en place d'un défibrillateur dans l'espace associatif, la rénovation des décorations de Noël, etc.

Ce sont là les projets principaux pour les prochains mois et qui seront réalisés en fonction des budgets possibles.

Danielle Tacyniak
Vice-Présidente de la Commission Travaux

Un point sur le budget de la Commune 2014

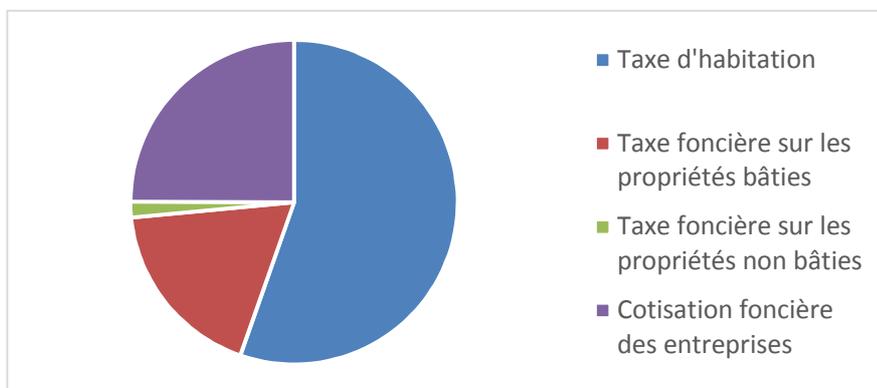
Le budget de la commune est constitué des principaux postes suivants :

FONCTIONNEMENT Dépenses		Recettes	
Frais généraux	183 775 €	Produits des services	33 150 €
Charges de personnel	216 230 €	Impôts et taxes	412 097 €
Atténuation de produits	23 457 €	Dotations	152 698 €
Autres charges	293 028 €	Autres produits	18 000 €
Charges financières	37 040 €	Produits financiers	36 858 €
Virement d'investissement	375 872 €	Résultat reporté	476 599 €
Total	1 129 402 €	Total	1 129 402 €

Répartition des contributions directes

Conformément aux engagements pris lors de la campagne, le nouveau conseil municipal a confirmé la stabilité des taux de contributions directes demandées aux contribuables de la commune

TAXES	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante en %	Variation de taux par rapport à 2013 en %	Produit voté par l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	9,83	- €	153 151 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,5	- €	50 175 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	19,92	- €	4 362 €
Cotisation foncière des entreprises	20,57	- €	69 053 €
TOTAL			276 741 €



*Evelyne Rosay
Vice-présidente de la Commission Finances*

Aménagement des rythmes scolaires et enfance

A la rentrée de septembre, les 54 enfants de l'école reprennent le chemin des classes y compris le mercredi matin (de 9H à 11H), ce qui pose le problème des activités périscolaires le mercredi après-midi pour les enfants dont les parents travaillent.

Aussi, la commission Enfance s'est-elle focalisée, dans un délai extrêmement court, sur la recherche d'une solution respectant tout à la fois l'esprit de la réforme, les contraintes financières du budget de la commune et la réalité du marché de l'emploi pour les animateurs éventuels.

Plusieurs pistes ont ainsi été étudiées et les parents ont été informés des avancées durant les mois de juin et juillet.

Actuellement, nous avons eu l'accord de la ville de Dampierre-en-Yvelines pour accueillir les enfants nécessitant une solution de garde le mercredi. Il reste cependant à trouver une ou des personnes pouvant assurer l'encadrement dans le bus les transportant : nous invitons les candidats disponibles de 11h à 12h le mercredi à contacter la mairie ! Nous pourrions ainsi organiser un planning de roulement.

Vu l'urgence du sujet, nos enfants (et leurs parents) compte sur votre solidarité !

*Frédéric Gouby
Vice-président de la Commission Enfance*

Jumelage

Voilà un projet bien ambitieux mais qui, porté avec enthousiasme, peut apporter ouverture et dynamisme à notre village.

Le jumelage repose sur un double engagement : celui de la collectivité et celui des habitants, et ces deux conditions sont indispensables pour qu'il atteigne ses buts.

Il ne peut non plus limiter ses ambitions et, par conséquent, les activités doivent s'ancrer dans la réalité quotidienne de tous ses habitants associés directement ou par l'intermédiaire des associations et organisations sportives, culturelles, sociales, scolaires, ...

Actuellement en phase de réflexion et avant de se lancer dans l'aventure, la Commission se réunira à la rentrée de septembre afin d'apporter des éléments de réponse à trois questions essentielles :

- « Pourquoi voulons-nous ce jumelage ? »
- « Quelles actions voulons-nous privilégier ? »
- « Quels critères objectifs sont de nature à faciliter la réussite ? »

Béatrice Guibert
Vice-présidente de la Commission Jumelage

Commission Culture

Pour le printemps 2015, nous préparons des **conférences** qui prendront le relais des "Lundis de Port-Royal". Des informations complémentaires vous seront communiquées dans le prochain bulletin municipal.

Nous lançons un appel aux artistes de Saint-Lambert-des-Bois pour réaliser une exposition de leurs réalisations au cours du printemps 2015 :

**Venez exposer vos œuvres d'art
(peinture, dessin, sculpture, bijouterie, artisanat d'art, reliure, tapisserie, broderie,
et toute autre réalisation ...)
Faites-vous connaître à la Mairie.**

La commission Culture subventionne également des événements, notamment le festival Calisto :

Festival calisto-235
18-23 novembre 2014



NOMADE
musiques en liberté

Programme
Routes baroques et autres chemins d'ici et d'ailleurs

Le Festival CALISTO-235 se déroulera en partie à Saint-Lambert-des-Bois (du 21 au 23 novembre 2014)

Vendredi 21 novembre à 15 h à la Maison des Associations, Animation scolaire pour les classes de l'école de Saint Lambert des Bois

Vendredi 21 novembre

- à 20h00 : Dîner à La Terrasse de Sauvegrain
- à 22h30 : Concert folk-rock "Route 66 / Young Blood au Manoir de Sauvegrain

Samedi 22 novembre

- de 19h00 à 20h00 : Dégustation à la Terrasse de Sauvegrain
- à 20h30 à l'Eglise de St Lambert : Duo SIBRANDUS - Concert de guitare baroque et classique

Dimanche 23 novembre à 19h00 à l'Eglise de St Lambert : Concert-spectacle de la harpiste Marielle NORDMANN

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site suivant :
<http://festivalcalisto235.wordpress.com/>

Claire Colin
Vice-Présidente de la Commission Culture

Au Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Réunion du Comité Syndical du 19 mai 2014 dont l'objet était entre autres l'élection du bureau du Syndicat mixte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse. Yves Vandewalle a été réélu Président du PNR.

Notre commune est bien représentée puisque notre maire, Bernard GUEGEN, a été élu Vice-Président et conserve la Présidence de la Commission Biodiversité et Environnement du Parc.

Patrick MERHAND a lui été nommé suppléant d'Yves Vandewalle, en tant que représentant du PNR à la Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages.



Inauguration du Sentier de découverte de Maincourt sur Yvette le 12 mai 2014

Ponctué de panneaux pédagogiques, le nouveau tracé du sentier de découverte permet aux promeneurs de mieux comprendre la richesse du site et des fonds de vallée, typiques de notre région. Le parcours de 2.5 km a été entièrement redessiné avec passerelles, cheminement à travers les marais ou points de vue panoramiques sur les hauteurs, ou encore circuit aménagé pour personnes à mobilité réduite.

En résumé, une très belle balade à faire en famille !

Réunion de la Commission Départementale de la Nature, des Sites et des Paysages du 27 mai 2014.

A noter pour le PNR, deux projets concernant l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs à Magny-lès-Hameaux, propriété du Ministère de la Culture et de la Communication et très proche de notre commune :

- Réhabilitation du musée des Granges et amélioration des conditions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- Création d'un accueil sur le site bas, par la restitution de l'ancienne Porterie.



Ces deux projets dans un site classé au titre des monuments historiques, ont été validés à l'unanimité par la commission.

*Patrick Merhand
Délégué suppléant au PNR*

Commission développement économique et énergie du PNR

Lors de la réunion de cette commission le 25/6/2014, le PNR a expliqué son action concernant les aides apportées aux entreprises et artisans.

- Le PNR accorde une **aide financière pour la création, la reprise ou la modernisation des entreprises** (artisanat, commerce, hôtellerie, restauration, gîte rural, chambres d'hôtes, etc.). Il propose également un support sur le diagnostic technique, environnemental, l'accès aux locaux.
Le taux de subvention est de 15 % maximum du montant H.T. des investissements éligibles, le seuil et plafond des investissements subventionnables H.T. sont de 10 000 € et 75 000 €, la subvention est donc plafonnée à 11 250 € (15% de 75 000€).
- Le PNR propose aussi d'apposer la « **marque PNR** » à des produits locaux (bière, fromage, miel, etc.) et contribue à leur promotion.
- Enfin, le PNR contribue au **développement de l'artisanat d'art** et peut aider par exemple au financement de la participation à des salons professionnels (par exemple : Salon Maisons & Objets).

Nous avons à St Lambert une grande variété de talents qui peuvent obtenir un support du PNR. Vous pouvez avoir d'autres informations à l'adresse suivante : <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/developpement-economique-et-agriculture.html>, et me contacter pour toute information complémentaire.

*Danielle Tacyniak
Déléguée commission développement économique du PNR*



Au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Les prochaines animations prévues par le CCAS sont les suivantes :

- **Week-end ados (de 11 à 17 ans)** : Le CCAS prépare un week-end de détente et d'animation pour les ados du village dans le centre de Loisirs de Fort-Mahon Plage **le week-end du 4-5 octobre**. Les bulletins d'inscription ont été distribués et les réponses sont attendues en mairie pour le 9 septembre.
- **Accueil des nouveaux arrivants** : Les nouveaux habitants du village seront invités à rencontrer le conseil municipal et leurs nouveaux voisins, autour d'un verre dans la salle des associations **le dimanche 12 octobre à 18h**. Les présidents des associations du village seront invités à présenter également leurs activités.
- **Repas des anciens** : Tous les habitants âgés de 65 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, peuvent dès maintenant réserver dans leur agenda la date du **26 novembre** (le lieu reste à confirmer).
- **Arbre de Noël des enfants** : il sera organisé le **14 décembre à 17h** pour les enfants jusqu'à 5 ans (jusqu'à la fin de la maternelle pour les enfants de la commune ou scolarisés à Saint-Lambert).



Le CCAS souhaite lancer une « Evaluation des besoins sociaux » à Saint-Lambert-des-Bois, en se concentrant sur le thème du **3^{ème} âge et de la dépendance**. Cette démarche sera adaptée aux spécificités d'un petit village comme le nôtre et permettra de prioriser les actions à destination de la population concernée.

*Pierre Humeau
Vice-Président du CCAS*

Les nouvelles de l'Association Sportive

Quelques nouveautés ont été apportées par la nouvelle équipe.

Depuis quelques mois, **un site de réservation en ligne des courts de tennis** a été mis en place, permettant non seulement de réserver les courts de Saint-Lambert mais également ceux du SIVOM de Chevreuse (cours couverts réservés aux adhérents de l'AS St Lambert le dimanche) et le terrain de Beach Volley. Chaque adhérent à l'Association Sportive de Saint Lambert peut ainsi accéder facilement et en toute liberté à des infrastructures de qualité.

[www://http/Ballejaune.com/Club/Stlambert](http://http/Ballejaune.com/Club/Stlambert)

L'association compte 65 adhérents, soit 13 de plus que l'année précédente, notamment grâce à **l'ouverture d'une nouvelle activité : le Pilates**, dont les cours ont rencontré un vif succès. Avec une belle assiduité, 11 personnes se retrouvent tous les jeudis soir sous la direction d'un professeur extérieur.

Mais qu'est-ce que le Pilates ? Cette pratique de « gym douce », peu répandue il y a encore quelques années, se développe rapidement et compte maintenant des millions de pratiquants. Elle consiste à muscler le corps par des exercices particuliers, centrés sur l'équilibre, le maintien, la respiration et les bonnes postures du corps.

Les autres activités sont le tennis (45 adhérents) et le beach Volley (9 adhérents)



Plusieurs autres projets sont à l'étude pour la rentrée, comme par exemple l'organisation de cours de Yoga. N'hésitez pas à contacter le bureau de l'Association si vous êtes intéressé par nos activités ou si vous souhaitez en monter une nouvelle.

**Et n'oubliez pas vos inscriptions à l'Association Sportive,
le Samedi 6 Septembre de 11h à 14h.**

*Texte et photo Marion HUMEAU, Présidente
et le Bureau de l'Association Sportive*

A l'école

➤ **Saint-Lambert-des-Bois capitale du sport scolaire ?**

Une rencontre d'athlétisme inter-établissements, organisée par l'USEP, s'est tenue à Saint-Lambert-des-Bois en mai dernier : les élèves de 7 écoles des environs se sont affrontés par équipes lors de 9 épreuves combinées de course, saut et lancer, la rencontre se terminant par un quizz (un esprit sain dans un corps sain).

Toute l'école a participé sur 3 lieux différents :

- PS/MS à **Clairefontaine**, de 9h15 à 13h (les petits ont pu faire la sieste l'après-midi à l'école)
- GS/CP/CE1 à **Saint-Lambert** de 10h15 à 15h
- CE2/CM1/CM2 à **Bonnelles** de 10h15 à 15h

Ces 3 rencontres se sont clôturées par un goûter et la promulgation des résultats.

Au total, nous avons reçu à Saint-Lambert-des-Bois 213 élèves, soit, avec nos 16 GS/CP/CE1, **un total de 229 élèves** représentant 7 écoles : Bullion, Bonnelles, Clairefontaine, Senlisse, Dampierre, Cernay et Saint-Lambert.

- L'équipe de PS/MS est arrivée 3ème
- Les 2 équipes de Cycle 2 : 17ème et 24ème
- Les 2 équipes de Cycle 3 : 5ème et 15ème

Ce fut une très belle journée, bien ensoleillée. Un grand merci aux enseignants et aux quelques parents bénévoles qui ont pris sur leur temps pour aider à l'organisation de cette très belle manifestation.



➤ **Le village s'est réuni autour des enfants le 28 juin pour la Fête de l'école**

Les élèves et leurs enseignants ont invité cette année tout le village à venir admirer leur spectacle de fin d'année.

Ce fut l'occasion d'apprécier ensemble le travail réalisé, l'implication des enfants et leur joie de nous faire partager, à tous, leurs gestes et leurs chansons



Photos : P.Humeau



➤ **Une équipe en plein renouvellement**

De profonds changements ont eu lieu dans l'équipe l'année dernière :

- Arrivée d'une nouvelle directrice : **Mme Pascale Ziane**
- Départ en retraite de **Mme Martine Toullec après plus de 26 années passées à accompagner nos enfants en maternelle avec les institutrices.**
- Départ de **Mme Cécile Le Gallo,**

Monsieur Bernard Guéguen s'est fait le porte-parole des enfants, des parents et de l'équipe municipale en témoignant à chacune d'entre elles toute leur reconnaissance



Photo : P.Humeau

Association des Anciens Combattants

➤ **Cérémonie du 8 Mai 1945**

Le 8 mai 1945, à 15h00, les cloches de toutes les églises de France ont sonné officiellement la fin de la Seconde guerre mondiale alors que le général de Gaulle en faisait l'annonce radiophonique. La célébration de ce jour de victoire se perpétue depuis 1946 et réunit les habitants de chaque commune et cette année fut l'occasion d'une cérémonie particulièrement émouvante à Saint-Lambert-des-Bois en cette année du 70ème anniversaire du débarquement en Normandie. Comme de coutume, ce sont des enfants de la commune qui ont lu le discours officiel.

S'en suivi un verre de l'amitié organisé par Saint-Lambert-en-Fête qui continue de s'illustrer par son art de réunir nombreux les villageois dans la bonne humeur.



EVENEMENTS - ASSOCIATIONS

➤ Sortie des enfants de l'école au mémorial de l'Armistice



L'Association des anciens combattants a organisé, le 27 juin, une sortie des enfants de l'école primaire au mémorial de l'Armistice, dans la forêt de Compiègne. Si la visite fut l'occasion de rappels historiques, les enfants se souviendront également du wagon du Maréchal Foch, du musée abritant les nouvelles vitrines avec armes et uniformes de l'époque. La journée, bien chargée, s'est poursuivie par la visite du château de Compiègne.

*Texte et photos Christian Fernandez
Président des Anciens Combattants*

Association « Saint-Lambert-en-fête »

L'association Saint-Lambert-en-Fête continue de ponctuer la vie de la commune par l'organisation d'évènements où chacun d'entre nous est invité à se joindre et à participer. Ci-dessous un aperçu des principales initiatives qui nous ont rassemblés ces derniers mois.

➤ Grand Nettoyage de printemps, le 5 avril 2014

Les Saint-Lambertois et Saint-Lambertoises se sont encore mobilisés en nombre pour participer au grand nettoyage de printemps organisé avec le PNR : cela nous aura permis de profiter plus rapidement d'un bon moment ensemble autour d'une collation campagnarde.



➤ Vide Grenier

Beau succès pour le vide-grenier organisé le 14 juin au profit de la coopérative scolaire ! Cette fois, Saint-Lambert-en-Fête a pris le relais des parents d'élèves pour l'organisation de cette manifestation. Ce fut l'occasion pour quelques habitants du village de vider « utilement » leurs greniers, pour d'autres de remplir le leur...

➤ La Fête des voisins à Saint-Lambert

La fête des voisins fut une nouvelle fois l'occasion de se retrouver entre amis, de rencontrer de nouveaux arrivants et d'échanger avec ces personnes pourtant si proches mais que l'on rencontre parfois peu.

L'option a encore une fois été retenue de permettre aux habitants de se retrouver par « quartier », en attendant la fête du village le 20 septembre, où tout le monde sera réuni dans un même lieu.

Les tentes montées par l'équipe de Saint-Lambert-en-Fête ne furent pas de trop cette année.



Et bientôt, le 20 SEPTEMBRE 2014, la Fête de Saint Lambert !



DISPARITIONS

Le **père Michel DOITEAU** s'est éteint début juillet. Son engagement dans notre communauté aura profondément marqué le village pour plusieurs générations.

En tant que prêtre et bénédictin, il a animé la paroisse de Saint-Lambert-des-Bois pendant 40 ans, et a aussi œuvré comme aumônier du collège Saint-François d'Assise à Montigny pendant 19 ans et aumônier scouts de la vallée de Chevreuse pendant 15 ans.

C'est au père Michel DOITEAU et à ses compagnons que le Village doit la création du prieuré Saint-Benoît, qui, comme son souvenir dans le cœur de beaucoup d'entre nous, lui survivra encore longtemps.

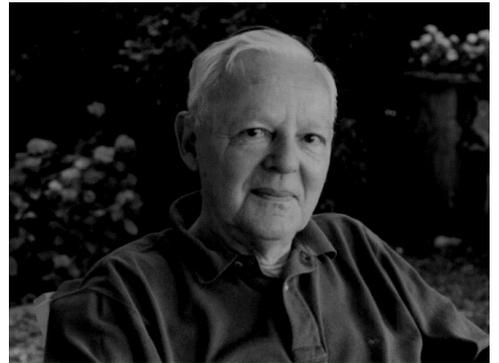
Nous souhaitons saluer notre ami et **conseiller municipal Benoît COLIN** qui nous a quittés le 12 décembre 2013.

C'est Benoît qui a créé la Commission Culture dans notre commune. Au sein de celle-ci, il a su nous communiquer sa passion pour la musique en nous offrant de très beaux moments avec les concerts qu'il a organisés : « Sophie la Harpiste », le « Trio d'Argent », le « Piano à 4 mains » ... et des artistes exceptionnels.

Avant plusieurs de ces concerts, il a demandé aux artistes de venir expliquer leur métier aux enfants de notre école. C'est ainsi que les enfants ont pu avoir une « visite guidée » de l'intérieur d'un piano ou être enthousiasmés par l'histoire de la flûte traversière ...

Il a partagé sa passion pour le piano avec ses élèves, du plus petit au plus grand, élèves qui, grâce à lui, continuent à jouer pour leur plus grand plaisir.

Merci Benoît.



LOISIRS :

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (01 30 60 05 56). Lundi et Vendredi 16h30-18h15, Mardi 16h30 – 18h, Mercredi 14h-17h

PISCINE DE CHEVREUSE (01 30 52 23 28), tarif préférentiel sous réserve **d'un justificatif de domicile**, par exemple la copie de votre carte d'identité

ASSOCIATION SPORTIVE : informations auprès de Marion Humeau, au 06 24 12 40 57

Club de SCRABBLE : dans l'ancienne bibliothèque les Mardis de 18h à 19h pour les enfants, et à partir de 20h30 pour les adultes. Venez avec votre jeu !

LOCATION DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS ET DES TENTES :

La **SALLE DES ASSOCIATIONS** se loue auprès de la mairie qui fait l'état des lieux entrant et sortant. La Salle peut contenir 60 personnes au maximum ; elle est louée nue et en l'état et doit être rendue propre. Sa location est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Lambert.

LOCATION DES TENTES :

Pendant la période estivale, la réservation, la location et le retrait des tentes, tables et bancs se fait auprès de Saint-Lambert-en-Fête (Monsieur Christian Fernandez au 01 30 57 15 84). A compter de septembre 2014, il y aura une nouvelle procédure.

Tarifs pour les habitants de Saint Lambert : Tente blanche = 40 €, 1 table et 2 bancs = 5 €

Les matériels sont à retirer à l'atelier municipal, après avoir convenu d'un rendez-vous avec Monsieur Christian Fernandez, avec un véhicule adapté au volume à emporter et avec l'aide deux personnes. Nous vous demandons de prendre un soin particulier lors de l'utilisation et de la restitution de ces matériels coûteux afin qu'ils puissent être mis à la disposition de tous dans les meilleures conditions.

COLLECTE DES DÉCHETS :

ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES: ramassage des poubelles le **jeudi matin**.

DÉCHETS VERTS collectés le lundi matin, en sacs en papier uniquement, **du 31 mars jusqu'au 8 décembre 2014**. 40 sacs par famille sont distribués gratuitement en mairie.

ENCOMBRANTS EN 2014: prochain passage le 18 Décembre. Les appareils électriques et électroniques sont à déposer en déchèterie afin d'être recyclés.

DÉCHÈTERIE : L'accès à la déchetterie se fait à l'aide d'un badge que vous obtiendrez auprès du Centre Technique Municipal de Magny-Les-Hameaux, 19 rue des Trois Ormes, Hameau de Villeneuve, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 – tél : 01 30 44 52 80. Les horaires d'ouverture sont : lundi, mardi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et 14h à 18h15 ; dimanche : de 9h à 13h.

FEUX : Par arrêté préfectoral il nous a été rappelé que « le brûlage des déchets végétaux (tontes, bois, et ordures ménagères) est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental ».

LUTTE CONTRE LE BRUIT : Travaux autorisés les jours ouvrables de 8h30- 12h et de 14h30 à 19h30, samedis de 9h00 à 12h et de 15h à 19h. Le bruit est autorisé pour les entreprises entre 12h et 14h

La prochaine fête de Saint-Lambert se prépare !



La prochaine fête du village est d'ores-et-déjà en préparation et vous pouvez affûter vos banderilles, préparer vos mantilles et ressortir vos castagnettes : Saint-Lambert-en-fête nous prépare une soirée sous le signe de l'Espagne ! Holà !

Rendez-vous nombreux le samedi 20 septembre.

Semaine des patrimoines d'île-de-France

3^e SEMAINE
DES PATRIMOINES
D'ÎLE-DE-FRANCE
15-21 SEPTEMBRE 2014

www.iledefrance.fr

Le conseil régional d'Île-de-France renouvelle l'organisation de la **semaine des patrimoines** de la région : Visites, balades urbaines, colloque, films, débats, exposition sont organisées pour l'occasion. N'hésitez pas à en profiter !

Plus d'informations sur : <http://www.iledefrance.fr/fil-actus-region/%203e-edition-semaine-patrimoines-devoile-son-programme>

10ème parcours d'ateliers d'artistes en Vallée de Chevreuse



Cet automne aura lieu, comme tous les ans depuis 2005, la 10^{ème} édition du **Parcours d'Ateliers d'artistes** organisé par l'association Hélicium, dans le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Une nouvelle occasion, pour les visiteurs, d'allier la découverte d'un patrimoine architectural, historique et gastronomique d'exception à celle d'une large vitrine artistique, le temps de deux week-ends, à proximité de Paris. Cette année, 70 artistes plasticiens y participeront, répartis dans 25 lieux sur 13 communes, soit dans leur atelier personnel (vocation originelle du Parcours) soit sur un lieu d'exposition collective.

Plus d'informations sur : <http://www.yvelines.fr/agenda/10eme-parcours-dateliers-dartistes-en-vallee-de-chevreuse/>

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Valentine PASQUIER, le 29/07/2014

Décès :

Monsieur Charles CHANSON, le 06/08/2014

Monsieur Michel DOITEAU, le 19/07/2014

Monsieur Jean MARTIN, le 14/06/2014

Monsieur Benoit COLIN, le 13/12/2013

